



**SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE TRANSPORT  
ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES DE  
L'AIRE TOULONNAISE**

**Délibération N°1978**

Elections des membres de la  
CAO du SITTOMAT

**SEANCE PUBLIQUE DU : MERCREDI 27 MAI 2026 à 9H30**

Délibération prise conformément à l'Ordre du Jour.

Le Comité Syndical s'est réuni dans les locaux du SITTOMAT – 190 Chemin Gaëtan Gastaldo – 83200 Toulon, régulièrement convoqué en date du 20 mai 2026 en conformité avec le Code Général des Collectivités Territoriales, et sous la présidence de :

Monsieur Gilles VINCENT

**Présents :** René CASTELL – Franck BERTONCINI Jean-Luc VITRANT – Jean-Pierre COIQUAULT – Ange MUSSO – Alain ETRIOUX – Patrick APARICIO – Thomas DOMBRY – Didier SILVE – Nicolas PATACCHINI – Bernard MARTINEZ – Jean-Claude LANDA – Audrey PANIGOT

Délégués suppléants : Albert TANGUY Corinne ROCHETTE

**Absents ou excusés :** Pascal ETIENNE – Karine TROPINI – Jean-Yves DOLISI – Robert DELEDDA – Hélène BILL ARNAUD – Patrick MARTINELLI

Délégués en exercice	20
Quorum	11
Présents	14
Absents ou excusés	6
Procuration(s)	0

Monsieur Ange MUSSO

Est désigné à l'unanimité des présents : Secrétaire de séance

**1978** Elections des membres de la Commission d'Appel d'Offres du SITTOMAT

Par délibération n°1966 du 20 mai 2026, le Comité Syndical a défini les modalités d'élections des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) du SITTOMAT et autorisé le dépôt des listes.

A ce jour, les listes suivantes ont été reçues au Secrétariat du Syndicat :

Liste n°1 :

Président de droit	Gilles VINCENT	Président du SITTOMAT
Membres Titulaires	Patrick APARICIO	délégué MTPM
	Robert DELEDA	délégué CASSB
	Thomas DOMBRY	délégué CCGST
	Patrick MARTINELLI	délégué CCMPM
	Jean Pierre COIQUAULT	délégué CCVG
Membres Suppléants	Alain ETRIOUX	déléguée MTPM
	Jean Yves DOLISI	délégué CASSB
	Didier SILVE	délégué CCGST
	Bernard MARTINEZ	délégué CCMPM
	Audrey PANIGOT	déléguée CCVG

*Conformément à l'article L2121-21 du CGCT, il est décidé à l'unanimité de procéder à un vote à main levée.*

La liste des membres titulaires est élue...

Conformément à l'article L2121-21 du CGCT, il est décidé à l'unanimité de procéder à un vote à main levée.

La liste des membres suppléants est élue...


En conséquence, il vous est proposé de bien vouloir :

- 1- Adopter l'exposé qui précède,
- 2- Proclamer élus les membres titulaires et suppléants de la Commission d'Appel d'Offres du SITTO MAT suivants :

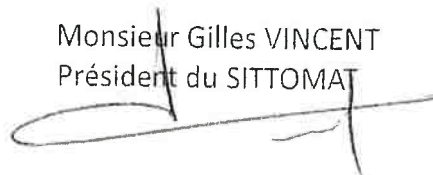
Président de droit	VINCENT Gilles	Président du SITTO MAT
Membres Titulaires	Patrick APARICIO Robert DELEDA Thomas DOMBRY Patrick MARTINELLI Jean Pierre COIQUAULT	délégué MTPM délégué CASSB délégué CCGST délégué CCMPM délégué CCVG
Membres Suppléants	Alain ETRIOUX Jean Yves DOLISI Didier SILVE Bernard MARTINEZ Audrey PANIGOT	déléguée MTPM délégué CASSB délégué CCGST délégué CCMPM déléguée CCVG

CET EXPOSÉ MIS AUX VOIX EST ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Monsieur Ange MUSSO  
Secrétaire de séance



Monsieur Gilles VINCENT  
Président du SITTO MAT



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours contentieux formé par les personnes pour lesquelles l'acte fait grief, dans les deux mois à partir de la notification de cette délibération. Le Recours doit être introduit auprès du tribunal administratif de TOULON dans un délai de deux mois à compter de sa publication, en vertu de l'article R 421-5 du Code de la Justice Administrative. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

